

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE L'ANGLE
46140 Parnac
Siret : 804 151 553 00018
APE : 0124Z

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA/CUMA

EL ARBI AAZAROU

NIR : 1 97 10 99 350 744 64

Emploi : récolte

Date d'entrée : 19/08/2024

Palier : Palier 2

Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE

Du 01/09/2024 au 30/09/2024

N° 12_1728012392269_BS_AAZAROU_01092024_1

Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr EL ARBI AAZAROU
145 Rue Emile Zola
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base

Heures normales 1

Nombre total d'heures

Montant (€)

11,78

x

Nombre

120,00

Total (€)

1413,60

120,00

Base de calcul (€)

1413,60

x

Taux (%)

10,00

Total (€)

141,36

Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)

Rémunération totale brute

1554,96

Cotisations et contributions sociales obligatoires

Santé

Base de calcul (€)

Taux (%)

Montant à retenir

Santé Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès

1554,96

x

5,50

85,52

Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès

1554,96

16,80

Retraite

Sécurité Sociale Déplafonnée

1554,96

x

0,40

6,22

Sécurité Sociale Plafonnée

1554,96

x

6,90

107,29

Complémentaire T1

1554,96

74,48

Formation

1554,96

0,94

Total des cotisations et contributions obligatoires

291,25

Exonérations et allègements de cotisations

Montant net social

0,00

Remboursements et déductions diverses

Montant (€)

Nombre

Total (€)

Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 1263,71

Montant net imposable : 1263,71

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 1263,71

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES
1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac
Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

ABDELILAH EL ADDOULI
Né(e) le : 01/12/1972
Emploi : récolte
Date d'entrée : 19/08/2024
Palier : Palier 2 Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE
Du 01/09/2024 au 30/09/2024

N° 12_1728012614690_BS_EL ADDOULI_01092024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr ABDELILAH EL ADDOULI
TERRE ROUGE 46000 CAHORS
BAT D APP 144
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base

	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,78	x	72,00	848,16
Nombre total d'heures			72,00	

	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	848,16	x	10,00	84,82
Rémunération totale brute				932,98

Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
--	--------------------	--	----------	-------------------

Santé				
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	932,98			10,07

Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	932,98	x	0,40	3,73
Sécurité Sociale Plafonnée	932,98	x	6,90	64,38
Complémentaire T1	932,98			44,69
Formation	932,98			0,56

CSG non imposable à l'IR	924,67	x	6,80	62,88
CSG imposable à l'IR	924,67	x	2,40	22,19
CRDS imposable à l'IR	924,67	x	0,50	4,62
Total des cotisations et contributions obligatoires				213,12

Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				719,86

Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
---------------------------------------	-------------	--	--------	-----------

Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 719,86

Montant net imposable : 746,67
Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 21,67 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 719,86

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 21,67 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

ANAS GUASSOUS

NIR : 1 94 07 99 350 925 79

Emploi : récolte

Date d'entrée : 19/08/2024

Palier : Palier 2

Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE
Du 01/09/2024 au 30/09/2024

N° 12_1728012471988_BS_GUASSOUS_01092024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr ANAS GUASSOUS
Rue Emile Zola
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Salaire de base				
Heures normales 1	11,78	x	120,00	1413,60
Nombre total d'heures			120,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	1413,60	x	10,00	141,36
Rémunération totale brute				1554,96
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Santé Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1554,96	x	5,50	85,52
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	1554,96			16,80
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	1554,96	x	0,40	6,22
Sécurité Sociale Plafonnée	1554,96	x	6,90	107,29
Complémentaire T1	1554,96			74,48
Formation	1554,96			0,94
Total des cotisations et contributions obligatoires				291,25
Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				1263,71
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 1263,71				

Montant net imposable : 1263,71

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 1263,71

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

ENZO VERAL

NIR : 1 06 08 82 121 077 71

Emploi : récolte

Date d'entrée : 23/09/2024

Palier : Palier 2

Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE

Du 23/09/2024 au 30/09/2024

N° 12_1728012162948_BS_VERAL_23092024_1

Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr ENZO VERAL
26 Rue Mazel
82240 Puylaroque

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,78	x	36,00	424,08
Nombre total d'heures			36,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	424,08	x	10,00	42,41
Rémunération totale brute				466,49
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	466,49			5,05
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	466,49	x	0,40	1,87
Sécurité Sociale Plafonnée	466,49	x	6,90	32,19
Complémentaire T1	466,49			22,34
Formation	466,49			0,28
CSG non imposable à l'IR	462,34	x	6,80	31,44
CSG imposable à l'IR	462,34	x	2,40	11,10
CRDS imposable à l'IR	462,34	x	0,50	2,31
Total des cotisations et contributions obligatoires				106,58
Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				359,91
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 359,91				

Montant net imposable : 373,32

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 359,91

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE L'ANGLE
46140 Parnac
Siret : 804 151 553 00018
APE : 0124Z

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA/CUMA

ADAN GRANGER

NIR : 1 07 06 55 545 250 48

Emploi : récolte

Date d'entrée : 23/09/2024

Palier : Palier 2

Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE

Du 23/09/2024 au 30/09/2024

N° 12_1728012090905_BS_GRANGER_23092024_1

Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr ADAN GRANGER
7 Rue de Strasbourg
82240 Septfonds

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base

Heures normales 1

Nombre total d'heures

Montant (€)

11,78

x

Nombre

36,00

36,00

Total (€)

424,08

Base de calcul (€)

424,08

x

Taux (%)

10,00

Total (€)

42,41

Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)

Rémunération totale brute

466,49

Cotisations et contributions sociales obligatoires

Santé

Base de calcul (€)

Taux (%)

Montant à retenir

Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès

466,49

5,05

Retraite

Sécurité Sociale Déplafonnée

466,49

x

0,40

1,87

Sécurité Sociale Plafonnée

466,49

x

6,90

32,19

Complémentaire T1

466,49

22,34

Formation

466,49

0,28

CSG non imposable à l'IR

462,34

x

6,80

31,44

CSG imposable à l'IR

462,34

x

2,40

11,10

CRDS imposable à l'IR

462,34

x

0,50

2,31

Total des cotisations et contributions obligatoires

106,58

Exonérations et allègements de cotisations

Montant net social

0,00

Remboursements et déductions diverses

Montant (€)

Nombre

Total (€)

Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 359,91

Montant net imposable : 373,32

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) × (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 359,91

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

BULLETIN DE SALAIRE

Du 01/09/2024 au 30/09/2024

N° 12_1728014066523_BS_MAAROUFI_01092024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

MOULAY MUSTAFA MAAROUFI

NIR : 1 66 12 99 383 065 43

Emploi : récolte

Date d'entrée : 19/08/2024

Palier : Palier 2

Coefficient hiérarchique : 19

Mr MOULAY MUSTAFA MAAROUFI
150 Rue Clément Ader
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,78	x	8,00	94,24
Nombre total d'heures			8,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	94,24	x	10,00	9,42
Rémunération totale brute				103,66
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	103,66			1,11
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	103,66	x	0,40	0,41
Sécurité Sociale Plafonnée	103,66	x	6,90	7,15
Complémentaire T1	103,66			4,96
Formation	103,66			0,06
CSG non imposable à l'IR	102,73	x	6,80	6,99
CSG imposable à l'IR	102,73	x	2,40	2,47
CRDS imposable à l'IR	102,73	x	0,50	0,51
Total des cotisations et contributions obligatoires				23,66
Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				80,00
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 80,00				

Montant net imposable : 82,98

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 82,98 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 80,00

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 165,96 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

ZINEB EL KHOUARI

NIR : 2 78 02 99 350 539 52
Emploi : Ouvrier Agricole
Date d'entrée : 05/07/2024

Palier : Palier 2 Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE
Du 01/09/2024 au 30/09/2024

N° 12_1727971420417_BS_EL KHOUARI_01092024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mme ZINEB EL KHOUARI
Avenue du Corps Franc Pommiès et
du 49ème RI
APP 123 BAT M
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base

	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,78	x	140,00	1649,20
Nombre total d'heures			140,00	

	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	1649,20	x	10,00	164,92
Rémunération totale brute				1814,12

	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Cotisations et contributions sociales obligatoires				

Santé				
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	1814,12			19,59

Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	1814,12	x	0,40	7,26
Sécurité Sociale Plafonnée	1814,12	x	6,90	125,17
Complémentaire T1	1814,12			86,89

Formation	1814,12			1,09
------------------	---------	--	--	------

CSG non imposable à l'IR	1797,96	x	6,80	122,26
---------------------------------	---------	---	------	--------

CSG imposable à l'IR	1797,96	x	2,40	43,15
-----------------------------	---------	---	------	-------

CRDS imposable à l'IR	1797,96	x	0,50	8,99
------------------------------	---------	---	------	------

Total des cotisations et contributions obligatoires				414,40
--	--	--	--	---------------

Exonérations et allègements de cotisations				0,00
---	--	--	--	-------------

Montant net social				1399,72
---------------------------	--	--	--	----------------

Remboursements et déductions diverses				
--	--	--	--	--

Montant (€)	Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 1399,72		

Montant net imposable : 1451,86
Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 1451,86 €) × (Taux de 0,00%) = 0,00
Montant net à payer : 1399,72

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 3454,27 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

AMJED ALATOUN

NIR : 1 79 10 99 222 003 95
Emploi : Ouvrier Agricole
Date d'entrée : 04/07/2024

Palier : Palier 2 Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE
Du 01/09/2024 au 30/09/2024

N° 12_1727971255715_BS_ALATOUN_01092024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr AMJED ALATOUN
Avenue du Corps Franc Pommiès et
du 49ème RI
BAT 3 APPT 123
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,78	x	13,00	153,14
Nombre total d'heures			13,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	153,14	x	10,00	15,31
Rémunération totale brute				168,45
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	168,45			1,82
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	168,45	x	0,40	0,67
Sécurité Sociale Plafonnée	168,45	x	6,90	11,62
Complémentaire T1	168,45			8,07
Formation	168,45			0,10
CSG non imposable à l'IR	166,94	x	6,80	11,35
CSG imposable à l'IR	166,94	x	2,40	4,01
CRDS imposable à l'IR	166,94	x	0,50	0,83
Total des cotisations et contributions obligatoires				38,47
Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				129,98
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 129,98				

Montant net imposable : 134,82
Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 134,82 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 129,98

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 281,59 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA/CUMA

BULLETIN DE SALAIRE
Du 01/09/2024 au 30/09/2024

N° 12_1728012698493_BS_ARSALANE_01092024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

ABDELJALIL ARSALANE

NIR : 1 69 01 99 380 072 94
Emploi : Ouvrier Agricole
Date d'entrée : 05/08/2024

Palier : Palier 3 Coefficient hiérarchique : 19

Mr ABDELJALIL ARSALANE
Rue Pierre Bourthoumieux
243 APP 224 VALENTRE BAT E
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,78	x	48,00	565,44
Nombre total d'heures			48,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	565,44	x	10,00	56,54
Rémunération totale brute				621,98
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	621,98			6,72
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	621,98	x	0,40	2,49
Sécurité Sociale Plafonnée	621,98	x	6,90	42,92
Complémentaire T1	621,98			29,79
Formation	621,98			0,37
CSG non imposable à l'IR	616,45	x	6,80	41,92
CSG imposable à l'IR	616,45	x	2,40	14,79
CRDS imposable à l'IR	616,45	x	0,50	3,08
Total des cotisations et contributions obligatoires				142,08
Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				479,90
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 479,90				

Montant net imposable : 497,77

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 497,77 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 479,90

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 995,54 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..



SIEGE SOCIAL - MAGASIN - SILO
Rue de l'Egalité
47500 MONSEMPRON LIBOS
☎ 05.53.40.91.60 📠 05.53.40.98.04



DATE	N° FACTURE	N° CLIENT
31/05/24	02-2023-53304	10007330

EARL SOULAYRES (EARL)
SOULAYRES Philippe et Mathieu
1059. Le Port de L Angle
46140 PARNAC

N° TVA FR69804151553
N° SIRET 80415155300018

FACTURE

DATE LIVRAISON	N° CDE	N° BL	DESIGNATION DE LA MARCHANDISE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T	T.V.A
27/05/24	32599	248622	NITRATE de POTASSE PERLE 6QL T	1,200	980,00	1176,00	3
NOUVEAUX NUMEROS : PRAYSSAC 06.07.50.06.60 - MONTPEZAT 06.40.39.84.38 ATTENTION NOUVEAU RIB : IBAN :FR76 4097 8000 8014 6036 8700 153 - SWIFT : BSPFFRPPXXX							
Nos factures sont payables à l'échéance. En cas de non règlement à l'échéance, il sera dû en sus une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal. Clause de réserve de propriété : loi 80-335 du 12 Mai 1980							

ENGRAIS	PHYTO	ALIMENTS	SEMENCES	CAVE	VIGNE	CÉRÉALES	FICELLE	MAGASIN
1176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N° agrément 4700008 "Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et non professionnels"								

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L 441-6 est fixé à 40 euros

T.V.A	TAUX	MONTANT HT	MONTANT T.V.A
3	20,000	1176,00	235,20
NET À PAYER			1411,20

SAS au capital de 300 000 euros
SIREN 341 518 074 RCS AGEN - APE 4621 Z
OS N° 46264 - N° TVA CEE FR 76 341 518 074
FR-BIO -16

ÉCHÉANCE	PAYABLE PAR
30/06/24	Chèque

Conditions générales de vente au verso



FACTURE

N° de facture : FAC-130-2023-26889
Date de facture : 30/04/2024
Date d'échéance : 31/05/2024

BARRERA SOULIE
585 RUE LOUIS SABATIE
82000 MONTAUBAN
Tél. standard : 05 63 63 38 13
Courriel : contact@barrera-soulie.fr
Compta : compta@barrera-soulie.fr

Magasin : SIEGE SOULIE
Tél. magasin :

EARL SOULAYRES
LE PORT DE L'ANGLE

46140 PARNAC

Code client : 0082617

N° TVA Intra : FR69804151553

FACTURE A TERME

N° B.L.	Date liv	Désignation article	U/F	Tva	Quantité	Prix base	Prix net	Montant HT
BLV-120-2023-341485	05/04/24	GINKO DUO 400 DIF FU	U	4	10,00	226,000	226,000	2 260,00
Dont redevance pour pollution diffuse : 3.5139 EUR								
Utilisable en AB conformément au règlement Européen 2092/91 modifié								
BLV-120-2023-341540	05/04/24	MAXCEL 5L	L	2	50,00	25,310	25,310	1 265,50
Dont redevance pour pollution diffuse : 9 EUR								

Montant HT	Taux	TVA	Montant TTC
1 265,50	20,00	253,10	1 518,60
2 260,00	10,00	226,00	2 486,00
3 525,50		479,10	4 004,60

Total HT 3 525,50 €
Total TVA 479,10 €

Total TTC 4 004,60 €

Mode de paiement Chèque

Date d'échéance 31/05/2024

Nos conditions générales de vente sont affichées intégralement dans les magasins de la société.
Conditions de paiement: De convention expresse le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entrainera de plein droit :
* L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues.
* Taux de pénalités exigibles le jour suivant la date d'échéance :
Taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 7 points de pourcentage.
* Des pénalités de retard basées sur un taux égal à 1% par mois et calculées jusqu'au règlement intégral des sommes dues.
* Est également due une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de non-respect des détails de paiement de 40 euros conformément aux articles L.441-6 et D.441-5 du code de commerce.
En cas de contestation, la seule juridiction reconnue et acceptée, de part et d'autre, est celle du Tribunal de Commerce de Montauban.
Clause de réserve de propriété: Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix.
Loi N°80-335 du 12 mai 1980. Toutefois, les risques sont transférés à l'acheteur dès livraison.

 SAS au capital de 78 000.00 € - RCS Montauban
SIRET: 37929094300024 -N° TVA:FR82379290943 -APE:4621Z
Agrément n°MP00082 Agrément pour la Distribution de produits phytos pharmaceuti

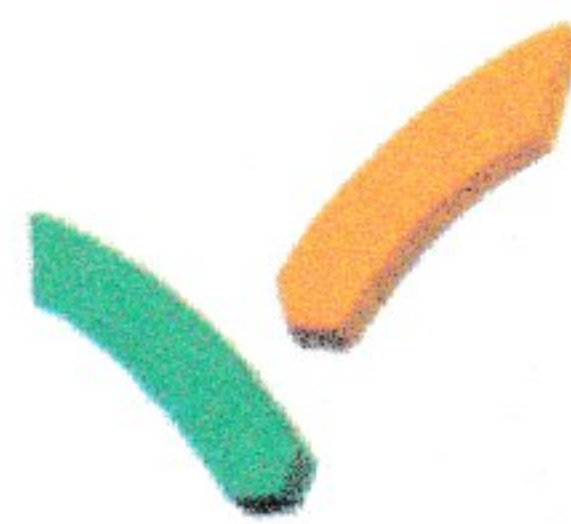
Papillon à joindre à votre règlement

Code client:0082617
EARL SOULAYRES
Date : 30/04/2024
Facture n° : FAC-130-2023-26889
Montant : 4 004,60
Règlement à l'ordre de : BARRERA SO

FENDT

VALTRA

www.manager-agri.fr



manager

GROUPE agrorhin

SAS MANAGER - CAPITAL 125000€
SIRET 352 047 419 000 10 - NAF 4661Z - TVA FR61 35 20 47 419

Tél +33 (0)5 34 03 00 00
75 AV DE LA RUJOLE 09000 PAMIEHS
Tél +33 (0)4 68 10 10 10
265 RUE GERARD DESARGUES 11000 CARCASSONNE
Tél +33 (0)5 34 66 67 05
BP37 CH DU PETIT TRAIN 31250 REVEL
Tél +33 (0)5 62 07 30 30
316 CH DES CARDAYRES 32490 MONFERRAN-SAVES
Tél +33 (0)5 63 81 00 00
675 RTE DE LISLE-SUR-TARN 81310 PEYROLE
Tél +33 (0)5 63 04 28 28
60 AV DU CHASSELAS 82200 MOISSAC

65787749/73236/0066/C6 1/1
G.1180717189955341274

Date : 26/06/2024

Client:26312 / Compte:0000759
No Tva: FR69804151553
Préparateur : BOSCO Thierry



EARL SOULAYRES
1059 port de l'angle
46140 PARNAC



FACTURE 101X600831

Les prix sont édités en Euros.

Référence	Désignation	Qté	Prix HT			Montant	Fa/Tva	
BL n° 101X060042 du 12/06/2024								
210812140070	FILTRE TAPIS	1,00	6,42	20,00		5,14	PE 1	
H260810140180	FILTRE#	1,00	43,47	20,00		34,78	PE 1	
V836479591	FILTRE A HUILE#	1,00	26,64	20,00		21,31	PE 1	
V837091436	JEU#	1,00	129,75	20,00		103,80	PE 1	
V615881827	RONDELLE ETANCH.	1,00	1,52			1,52	PE 1	

EN CAS DE PAIEMENT PAR PRELEVEMENT SEPA, CE DOCUMENT VAUT PRE-NOTIFICATION

Pièces	Main d'oeuvre	Matériel	Port	Base TVA	T	Taux	TVA	TTC
166,55				166,55	1	20,00	33,31	199,86
Mode de règlement : 06 : CHEQUE							Total TTC en Euro	199,86
Echéance(s) en EUR : 199,86 au 30/06/2024							Net à Payer en Euro	199,86

IBAN : FR76 3000 4001 8400 0201 4538 205 BIC : BNPAFRPPXXX
CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE : (Loi du 12 mai 1980). Les marchandises resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix. En conséquence l'acheteur s'oblige à ne pas en disposer par quelconque moyen que ce soit ni en plein propriété, ni par constitution de gage ou nantissement de matériel acheté avant complète libération du prix. En cas de litige, seul compétent le tribunal de MONTAUBAN.
En outre, selon l'article L441-6 du code du commerce, tout retard de paiement entraîne une indemnité forfaitaire de 40 euros. Retard/règlement : intérêts 1.50% mois.



S.A.S. au Capital de 250 000€ - RCS BRIVE 352 850 434 - APE 503A - TVA intracommunautaire FR 91 352 850 434

32 bis, Av. Raymond Poincaré - 19130 OBJAT
184 Avenue Léa Ferré - 46300 GOURDON
44, Rue Auguste Comte - 87000 LIMOGES
ZAE Saltgourde 7, Av. du Parc - 24430 MARSAC/ISLE
570 Zone du Haut Agenais - 47500 MONTAYRAL
943 Av. Anatole De Monzie - 46000 CAHORS

Tél : 05.55.25.09.72 - Fax : 05.55.25.01.65
Tél : 05.65.41.31.51 - Fax : 05.65.41.48.63
Tél : 05.55.38.23.70 - Fax : 05.55.37.04.70
Tél : 05.53.54.73.84 - Fax : 05.53.04.98.90
Tél : 05.53.71.14.04 - Fax : 05.53.40.87.24
Tél : 05.65.20.48.80 - Fax : 05.65.24.90.71

E.A.R.L SOULAYRES
PORT DE L ANGLE

46140 PARNAC
FRANCE

Facture MAGASIN N° 2024/0904842



Date	Heure	Client	N Intra Communautaire	Rp	Tou	Opérateur	Dépôt	Page
26/09/2024	14:16	91015		99		MARCEL	CAHORS	1

Référence	Désignation	Quantité	Uf	Brut HT	Remise	Net HT	Montant	T
-----------	-------------	----------	----	---------	--------	--------	---------	---

Bon 0902508 du 26/09/2024 Commande 58006 MAGASIN

OPP BDA2438.20	JEU DE 2 DISQUES DE FREIN	1.00	UN	80.056		80.056	80.06	2
TRW GDB1681	JEU DE PLAQUETTES	1.00	UN	72.32		72.32	72.32	2

*****IMPORTANT*****

Toute marchandise commandée spécialement ne pourra être
ni reprise, ni échangée
Abattement de 30% pour demande d'avoir supérieure à 1 mois

Mode de règlement	Montant ht	Taux	Montant tva	NET A PAYER
CHEQUE: 182.86				
Echéance 01/10/2024	152.38	2 20.00	30.48	
Taux Normal	152.38		30.48	
Totaux en EUROS				182.86

T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS

CH19 94 85552

CA BRIVE ENTREPRISES - IBAN : FR76 1680 6099 3918 1619 9510 043 - SWIFT : AGRIFRFP868

Ce document vaut contrat de vente et implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente figurant au verso.
La société S.A.S. OPA ne pratique aucun escompte pour paiement anticipé. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'aucun rappel ne
soit nécessaire. Celles-ci sont calculées sur la base de 1% par mois de retard, indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € en sus.



**CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES**

**AVIS DE RÉALISATION
24.09.2024
A ARCHIVER**

Votre agence

Luzech
Place Du Canal
46140 Luzech
Tél : 05 65 30 06 82
Fax : 05 65 30 35 11

00812 GREE468 00902

Votre Conseiller

Laure Issoulié
Tel : 05 65 36 38 07

E.A.R.L. SOULAYRES
PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

N° de contrat : 00004109359

Madame, Monsieur,

Les fonds de votre prêt sont à présent mis à votre disposition. Je vous adresse ci-dessous les informations essentielles liées à votre financement ainsi que l'échéancier de vos remboursements.

Bien à vous.

Votre conseiller

Caractéristiques du crédit (en euros)

Catégorie	: 1626	Date valeur réalisation	: 24. 09. 2024
Taux	: 5,2200 TAUX FIXE	Montant déjà réalisé	: 4 875,02
Durée en mois	: 12	antérieurement	
Différé total	:	Montant du crédit	: 7 500,00
Différé partiel	:		
Périodicité	: MENSUELLE	Montant réalisé	: 2 624,98

Décompte du crédit (en euros)

Commission	:	0,00	
Frais de dossier	:	0,00	Droits d'enregistrement : 0,00
Frais d'étude	:	0,00	Intérêts avant le 15.10.2024 : 0,00



Echéancier de remboursement (en euros)

Prélèvements sur votre compte IBAN : FR76 1120 6000 9000 1520 6245 186

N°	Date	Capital Restant dû	Montant échéance	Capital amorti	Intérêts
46	15.05.2028	18 466,10	519,83	453,61	66,22
47	15.06.2028	18 010,90	519,83	455,20	64,63
48	15.07.2028	17 554,11	519,83	456,79	63,04
49	15.08.2028	17 095,72	519,83	458,39	61,44
50	15.09.2028	16 635,73	519,83	459,99	59,84
51	15.10.2028	16 174,13	519,83	461,60	58,23
52	15.11.2028	15 710,91	519,83	463,22	56,61
53	15.12.2028	15 246,07	519,83	464,84	54,99
54	15.01.2029	14 779,60	519,83	466,47	53,36
55	15.02.2029	14 311,50	519,83	468,10	51,73
56	15.03.2029	13 841,76	519,83	469,74	50,09
57	15.04.2029	13 370,38	519,83	471,38	48,45
58	15.05.2029	12 897,35	519,83	473,03	46,80
59	15.06.2029	12 422,66	519,83	474,69	45,14
60	15.07.2029	11 946,31	519,83	476,35	43,48
61	15.08.2029	11 468,29	519,83	478,02	41,81
62	15.09.2029	10 988,60	519,83	479,69	40,14
63	15.10.2029	10 507,23	519,83	481,37	38,46
64	15.11.2029	10 024,18	519,83	483,05	36,78
65	15.12.2029	9 539,43	519,83	484,75	35,08
66	15.01.2030	9 052,99	519,83	486,44	33,39
67	15.02.2030	8 564,85	519,83	488,14	31,69
68	15.03.2030	8 075,00	519,83	489,85	29,98
69	15.04.2030	7 583,43	519,83	491,57	28,26
70	15.05.2030	7 090,14	519,83	493,29	26,54
71	15.06.2030	6 595,13	519,83	495,01	24,82
72	15.07.2030	6 098,38	519,83	496,75	23,08
73	15.08.2030	5 599,89	519,83	498,49	21,34
74	15.09.2030	5 099,66	519,83	500,23	19,60
75	15.10.2030	4 597,68	519,83	501,98	17,85
76	15.11.2030	4 093,94	519,83	503,74	16,09
77	15.12.2030	3 588,44	519,83	505,50	14,33
78	15.01.2031	3 081,17	519,83	507,27	12,56
79	15.02.2031	2 572,12	519,83	509,05	10,78
80	15.03.2031	2 061,29	519,83	510,83	9,00
81	15.04.2031	1 548,67	519,83	512,62	7,21
82	15.05.2031	1 034,26	519,83	514,41	5,42
83	15.06.2031	518,05	519,83	516,21	3,62
84	15.07.2031	0,00	519,86	518,05	1,81



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

AVIS DE RÉALISATION

24.09.2024
A ARCHIVER

Votre agence

Luzech
Place Du Canal
46140 Luzech
Tél : 05 65 30 06 82
Fax : 05 65 30 35 11

00812 GREE468 00902

Votre Conseiller

Laure Issoullie
Tel : 05 65 36 38 07

E.A.R.L. SOULAYRES
PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

N° de contrat : 00004109358

Madame, Monsieur,

Les fonds de votre prêt sont à présent mis à votre disposition. Je vous adresse ci-dessous les informations essentielles liées à votre financement ainsi que l'échéancier de vos remboursements.

Bien à vous.

Votre conseiller

Caractéristiques du crédit (en euros)

Catégorie	: 1139	Date valeur réalisation	: 24.09.2024
Taux	: 4,2000 TAUX FIXE	Montant déjà réalisé	: 24 375,53
Durée en mois	: 84	antérieurement	
Différé total	:	Montant du crédit	: 37 500,00
Différé partiel	:		
Périodicité	: MENSUELLE	Montant réalisé	: 13 124,47

Décompte du crédit (en euros)

Commission	:	0,00	Droits d'enregistrement	:	0,00
Frais de dossier	:	0,00	Intérêts avant le 15.10.2024	:	0,00
Frais d'étude	:	0,00			



Votre agence

Luzech
Place Du Canal
46140 Luzech
Tél : 05 65 30 06 82
Fax : 05 65 30 35 11

00812 FLRV001 00902

Votre conseiller

Laure Issoulie
Tél : 05 65 36 38 07

E.A.R.L. SOULAYRES
PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

SYNTHESE

E.a.r.l. Soulayres

Compte Excédent Agriculture n° 00376222225

+ 167,58

E.a.r.l. Soulayres - Compte Excédent Agriculture n° 00376222225

IBAN : FR76 1120 6000 9000 3762 2222 536 BIC : AGRIFRPP812

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
		Ancien solde créditeur au 30.09.2024		167,31	
04.10	01.10	Intérêts Du Mois 00376222225		0,27	☐
		Total des opérations		0,27	
		Nouveau solde créditeur au 31.10.2024		167,58	

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Compte Excédent Agriculture n° 00376222225

Pour toute réclamation, vous avez la possibilité de saisir votre agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de faire appel au Service Clients de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - 160 Avenue Marcel Unal, BP 204 - 82000 MONTAUBAN Cedex. Pour les personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels, en cas de différend non résolu portant sur les produits et services mentionnés aux titres 1er et 2 des livres II et III du CMF, vous avez la possibilité de vous adresser au Médiateur auprès de la FBF- CS 151- 75422 Paris Cedex 09. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

Relevé de factures en EURO n° 6685545
Du 01.10.2024 au 31.10.2024

Votre agence

Luzech
Place Du Canal
46140 Luzech
Tél : 05 65 30 06 82
Fax : 05 65 30 35 11

Votre Conseiller

Laure Issoulie
Tel : 05 65 36 38 07

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

00812 SBIL012 00902

E.A.R.L. SOULAYRES
PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC

E.A.R.L. SOULAYRES,

Votre contrat n° 00152062451

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le détail des facturations de votre relevé.

Récapitulatif de la période du 01.10.2024 au 31.10.2024	N° facture	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Compte 00152062451 Factures prélevées		1,16		0,00 *		1,16
Compte 00152062451 Prélèvement du 31/10/2024	2430500125137	96,11		0,00 *		96,11
TOTAL PERIODE		97,27				97,27

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Les opérations ci-dessous correspondent au détail des frais déjà imputés sur votre compte.

Date	Nature et n° de facture	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
04/10	Intérêts débiteurs Période : 09/2024 TEG=18,74% Facture N°2427800195188	1	1,16		0,00 *		1,16
	TOTAL		1,16				1,16

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.



Les opérations ci-dessous ont été enregistrées sur votre compte et font l'objet d'un prélèvement global.

Date	Nature des opérations	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
01/10	Commission de mouvement Base calcul Mois : 18292,89	1	12,81		0,00 *		12,81
09/10	Envoi de chéquier en pli simple	1	1,80		0,00 *		1,80
10/10	Tenue de compte professionnel	1	11,20		0,00 *		11,20
16/10	Commission d'intervention	1	11,00		0,00 *		11,00
24/10	Fourniture carte débit	1	59,30		0,00 *		59,30
	TOTAL		96,11				96,11

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'ÉCO-ORGANISME ADEME EST LE FR234317_01TOAZ.